

Septembre 2014

JOURNÉES PORTES OUVERTES



Résidence Victor Hugo à Alençon

Les **Vendredi 19** et **Samedi 20 septembre** 2014, deux journées portes ouvertes ont été organisées pour découvrir un appartement témoin décoré, résidence Victor Hugo à Alençon.

Cette résidence, conforme à la réglementation thermique 2012, comprend 9 appartements du T2 au T4 à proximité du centre ville, des écoles, des transports en commun et de toutes commodités.

Ces logements seront disponibles à la location à partir du 4^{ème} trimestre 2014.

Renseignements au **02 33 82 34 00**

SITE INTERNET

Le nouveau site internet du Logis Familial et de la Sagim est en ligne!

Depuis le **1er Septembre 2014**, la toile s'est enrichie d'un nouveau site internet pour nos logements et offres de services.

En plus d'être un outil de recherche rapide pour une location ou une accession à la propriété, il propose également des conseils pratiques et de l'information.

Prochainement, un nouvel espace vous sera dédié. Il vous permettra si vous le souhaitez, de payer votre loyer en ligne grâce au paiement par carte bancaire sécurisé.



Ce site internet, résolument dynamique et évolutif, est compatible avec les smartphones et les tablettes.

Alors, n'attendez plus, et connectez vous sur :

www.unlogementdanslorne.fr

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ ADJOINT



Depuis le 15 juillet 2014, Monsieur Florent POITTEVIN DE LA FREGONNIÈRE est devenu le nouveau Directeur Général Délégué Adjoint du Logis Familial/Sagim remplaçant ainsi Monsieur Michel RADIGUE.

Il aura en charge notamment le renforcement de la qualité de service pour les locataires ainsi que le déploiement du projet d'entreprise 2014-2020. Ce projet d'envergure a pour but, à terme, la certification de la démarche qualité dans laquelle la SAGIM et le LOGIS FAMILIAL se sont lancés.

INCENDIES VOLONTAIRES

Fin août, plusieurs départs d'incendies volontaires se sont déclarés dans les sous-sols des immeubles rues Pelletier d'Oisy et Clément Ader à Alençon.

Ces incendies ont entraîné de réels désagréments pour les familles occupant les bâtiments. Ils sont restés heureusement sans gravité **grâce** au signalement rapide des riverains aux pompiers.

NOUS VOUS INVITONS À FAIRE PREUVE DE CIVISME POUR LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DE CHACUN.

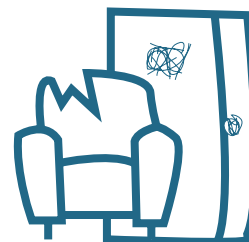
Nous vous remercions de nous signaler tous comportements ou événements anormaux dans les parties communes de votre immeuble afin de maintenir la tranquillité dans votre quartier.

LES OBJETS ENCOMBRANTS

Sont considérés comme objets encombrants, les déchets de l'activité domestique des ménages qui, de par leur volume, leur poids ou leur nature, ne peuvent être pris en compte par la collecte des ordures ménagères (meubles et literies, déchets de bricolages, machines à laver, gazinière...)

L'évacuation des encombrants est à la charge des locataires. Il vous appartient légalement de les transporter à la déchetterie. C'est également un devoir par respect pour vos voisins et par civisme.

Lorsque le logement est restitué, il doit être nettoyé et vidé de tous meubles et objets, ainsi que les annexes (caves, garage, locaux communs ...). Une refacturation sera effectuée en cas de non respect de ces règles.



TOUS CONCERNÉS...

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Du **20 novembre au 10 décembre 2014**, vous aurez la possibilité de participer à l'élection des représentants des locataires qui siègeront au Conseil d'Administration du Logis Familial et de la Sagim.

Vous recevrez la profession de foi des candidats (*texte précisant les engagements de chaque liste ou candidats aux élections*), l'ensemble des bulletins et le matériel de vote par voie postale à partir du 20 novembre 2014.

> Comment voter ?

- Par correspondance :

En renvoyant la carte réponse «T» détachable que vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres.

- Ou par internet :

En vous rendant sur le site www.unlogementdanslorne.fr/elections muni du courrier comportant votre identifiant et votre mot de passe.



> Qui peut se présenter ?

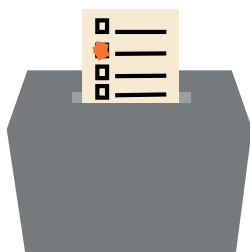
Tout locataire majeur, représentant d'une association de locataires.

Les représentants des locataires sont élus sur des listes présentées par des associations oeuvrant dans le domaine du logement, indépendants de tout parti politique ou organisation philosophique, confessionnelle, ethnique ou raciale.

> Qui peut voter ?

- Tout locataire du Logis Familial/Sagim dont le contrat de location a été signé au plus tard 6 semaines avant la date des élections,
- Tout sous-locataire d'associations agréées.

Chaque contrat de location ne peut donner lieu qu'à une seule voix et une seule candidature.



N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !

A VOS AGENDAS !



Date limite du scrutin



Dépouillement



AFOC (SAGIM - LOGIS FAMILIAL)

Adresse : 13 place à Lavoine - BP 23 - à ALENCON

Permanence : Tous les jeudis de 14H30 à 17H00

Téléphone : 02.33.26.14.52

Membre élu LOGIS FAMILIAL : Mme FOLOPPE Martine

Membre élu SAGIM : M. LALLEMAND David



La C.N.L. (SAGIM)

Adresse : FEDERATION CNL CALVADOS

Bâtiment B - Etage 1 - La clé des champs

4 rue Jacques Prévert - 14280 Saint-Contest



INDECOSA (LOGIS FAMILIAL)

Adresse : 43 Route d'Urou à ARGENTAN

Permanence :

Tous les mercredis de 14H à 17H

Membres élus : M. Alain TOUSSAINT

Mme Yvette COLIN